Janvier 2023

INDEPENDANT - PROCHE de VOUS - DEFENSEUR des INTERETS de TOUS
COMMUNICATION TRANSPARENTE - CONCERTATION et DIALOGUE SOCIAL
L'HUMAIN au CŒUR de l'ENTREPRISE

Le 9 février, les résultats du Groupe Crédit Agricole et de CACIB seront publiés. Ils devraient être bons et nous aimerions que les salariés soient récompensés à la hauteur de leur engagement et de leur investissement pour les obtenir. Pourtant, çà et là, on entend une petite musique qui nous dit que l'année 2023 risque d'être difficile et qu'il faut être plus fourmi que cigale …

Donc, si nous comprenons bien, il faudrait peu distribuer aux salariés quand les résultats sont bons pour se prémunir des jours difficiles et peu distribuer aux salariés quand les résultats sont mauvais parce que, vous comprenez, on n'a pas les moyens …

Et pendant ce temps, les quarante entreprises du CAC 40 ont distribué le montant record de 80,1 milliards d'euros à leurs actionnaires en 2022, en dividendes ou rachats d'actions.

Et si nous prenions à notre compte un peu de la sagesse de Confucius qui disait « Appliquez-vous à garder en toute chose le juste milieu » ? Il est temps que la distribution soit rééquilibrée.

Une fin de carrière exotique ?

Cristiano Ronaldo a choisi le club saoudien d'Al-Nassr pour sa fin de carrière (à l'âge vénérable de presque 38 ans !). Et vous ? Ce sera sans doute moins exotique mais de nouvelles possibilités s'offrent à vous suite à « l'accord relatif au congé d'engagement sociétal de fin de carrière et à l'accompagnement de la transition emploi-retraite » signé en fin d'année 2022.

C'est un accord un peu fourre-tout qui prévoit néanmoins :

- Une expérimentation pour 20 personnes du congé d'engagement sociétal de fin de carrière qui permet à des salariés volontaires, proches du départ à la retraite, de réaliser des missions à titre bénévole en faveur d'associations ou d'organismes d'intérêt général tout en percevant une indemnité mensuelle (70% à 85% de sa rémunération de référence selon les cas).
- Une série de mesures d'accompagnement de la transition emploi-retraite : bilan de santé, bilan retraite, congé de préparation à la retraite, formation retraite, retraite progressive, …

Un arbre plutôt confortable

Depuis le 9 janvier, plus de 600 collaborateurs de SQY Park qui étaient sur le bâtiment Languedoc ont déménagé sur le bâtiment Albero (arbre en italien), hors du Campus. Le déménagement s'est bien passé et les collaborateurs sont globalement satisfaits de leur installation, avec néanmoins quelques irritants à traiter.

Il faut dire que l'accueil a été chaleureux (largement au-dessus des « à peine » 19°C de SQYPark) ce qui a participé au cocooning du lieu. Mais le froid semble faire son apparition dans certains compartiments. N'hésitez pas à le signaler via OPI pour un réajustement immédiat. On nous signale aussi l'apparition de douleurs lombaires ou cervicales liées à la position de travail. Remontez ces problèmes au Service de Prévention et de Santé au Travail pour diagnostiquer la cause (fauteuil, écran, bureau, …).

En fin il faut regarder comment aménager au mieux les petits espaces vides et surtout voir s'il serait possible d'améliorer la restauration sur place. En effet, si l'on est pressé et que l'on n'a pas le temps d'aller au RIE du campus, un déjeuner sur place est soumis à une forte admission sans subvention. Le sandwich revient alors à 12 € !

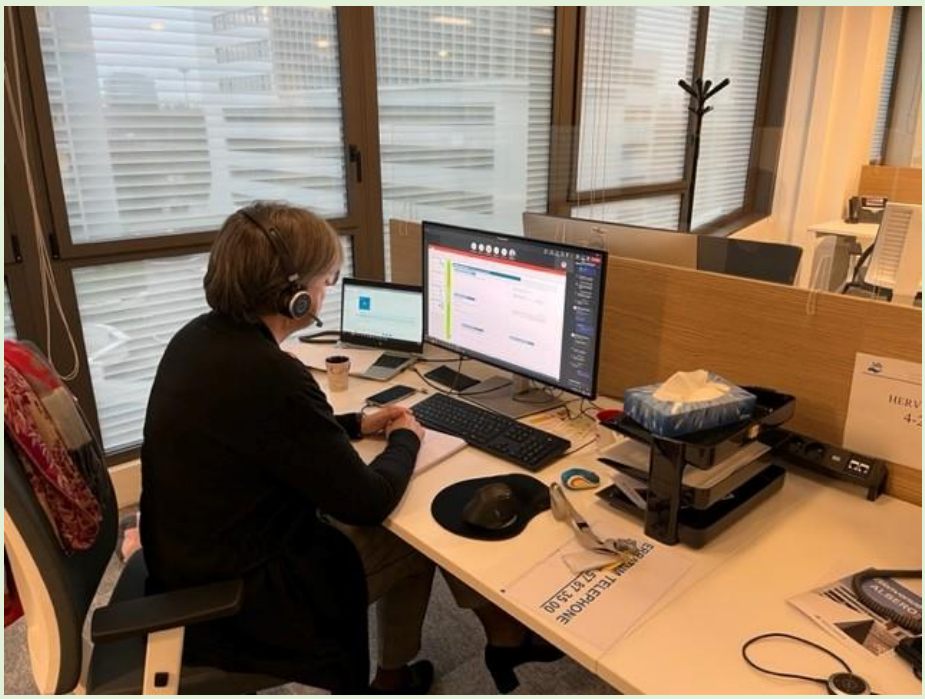

Votre CSE

ANCV

La dotation en Chèques Vacances reste encore exceptionnellement augmentée pour cette année 2023. Une nouveauté à partir de cette année, le montant n'est plus lié au statut (technicien, cadre, hors-classe) mais s'appuie sur une nouvelle grille d'attribution.

Pour en bénéficier, pensez à vous inscrire à partir du 1er février et jusqu'au 28 février.

Et si vous disposez encore de chèques-vacances non utilisés et périmés au 31/12/2022, l'ANCV vous permet toujours de les échanger contre des neufs.

Primes sociales 2022
Compte tenu de l'arrêté des comptes 2022, il ne vous reste plus que quelques jours pour saisir vos dossiers de primes sociales 2022 (date limite le 31 janvier 2023). Cela concerne les frais de garde, l'allocation handicap, la prime mariage/pacs et la prime naissance/adoption.

Tout apprendre
Votre CSE vous donne l'accès à la plateforme « Tout apprendre » qui permet de consulter un bouquet Presse de plus de 300 titres (pour les jeunes comme pour les vieux) et du contenu multimédia (cours, documentaires, …) autour des loisirs.

Profitez-en, l'accès est illimité et 100% gratuit !

BAI
Le CSE a envoyé, sur votre espace MyPeopleDoc, un Bilan des Avantages Individuels qui récapitule les prestations et les montants associés que vous a versés votre CSE pour les années 2019, 2020 et 2021. Ce « BAI » sera désormais annuel.

Il vous reste des congés 2022, pensez CET !

Comme tous les ans, vous avez jusqu'au 31 mars 2023 pour transférer, dans votre CET (Compte Epargne Temps), les congés 2022 que vous n'auriez pas consommés. Connectez-vous à HRE self-service, rubrique Mes congés\Epargne CET.

Vous pouvez épargner jusqu'à 7 jours ouvrés (18 jours ouvrés si vous avez plus de 50 ans), avec un maximum de 5 CP.

Elections des membres du CSE

Les 4 et 5 avril prochains auront lieu le 1er tour des élections des futurs membres du CSE. Tous les salariés de CACIB France auront à élire 31 personnes, une dans le collège « non-cadre » et 30 dans le collège « cadre ».

Depuis 2018, vous avez pu suivre nos idées au travers de nos tracts. Depuis 2019, nos élus ont été à votre écoute et vous ont accompagnés. La campagne électorale va bientôt démarrer, suivez-nous tout au long !

Nous contacter/Nous rejoindre

Vous souhaitez obtenir des compléments d'informations, faire notre connaissance ou vous renseigner sur les prochaines élections 2023 du CSE, contactez :

- Les élus au CSE CACIB :
  - Philippe AIGRON, Désirée GENIN (Sqy Park Alsace)
  - Alain BACHOT (Sqy Park Provence)
  - Pascal JOUSSE (Sqy Park Provence) et Valéry RICHARD (Sqy Park Languedoc)
- ou contactez-nous par mail : sniacam@ca-cib.com.

Et pour être toujours au fait de notre actualité, n'hésitez pas à enregistrer un favori direct vers notre espace SNIACAM http://hre.ca.cib/syndicats/SNIACAM/App/Accueil.aspx.

Depuis plus de 50 ans, le SNIACAM est un syndicat atypique, libre et indépendant, tant financièrement que politiquement.

Aimeriez-vous nous rejoindre et tenter l'expérience ? Cela vous donnera un autre regard sur l'entreprise, le groupe et l'action syndicale !